MIDI-PYRÉNÉES
Axe 2 : Optimiser les démarches de GPMC dans les établissements

FAE Adjoint des Cadres Hospitaliers

Contexte

La Formation d'Adaptation à l'Emploi des Adjoints des Cadres Hospitaliers (ACH), est une formation statutaire prévue par l'Arrêté du 24 octobre 2014. Il s'agit d'une formation obligatoire dont doit bénéficier chaque agent souhaitant être titularisé dans le corps des adjoints des cadres hospitaliers de la Fonction Publique Hospitalière. Elle correspond à un besoin croissant de professionnalisation de ces personnels. Elle constitue une reconnaissance forte de cette catégorie dont les fonctions se diversifient aujourd'hui à l'hôpital ainsi que dans les établissements médico sociaux.

Objectifs

- Cf. Arrêté du 24 octobre 2014

Renseignements complémentaires

Date limite d'inscription : 5 décembre 2018

Public
Tout agent nommé stagiaire dans le grade d'Adjoint des Cadres Hospitalier

Exercice
2019

Code de formation
AFC1ACH

Nature
AFC

Organisé par
IRFOCOP

Date et lieu

GROUPE 1
Du 5 février au 8 février 2019
En établissement - lieu précis communiqué ultérieurement
Du 25 mars au 29 mars 2019
En établissement - lieu précis communiqué ultérieurement
Du 15 avril au 17 avril 2019
En établissement - lieu précis communiqué ultérieurement
Du 13 mai au 17 mai 2019

En établissement - lieu précis communiqué ultérieurement
Du 17 juin au 21 juin 2019
En établissement - lieu précis communiqué ultérieurement